

**INTERVENTION DE LA CONFEDERATION SYNDICALE INTERNATIONALE
DIALOGUE MULTI PARTIES PRENANTES
DE LA 19^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE
DES NATIONS UNIES
NEW-YORK, 11 MAI 2011**

Monsieur le président,

les syndicats sont convaincus de l'importance des thèmes traités par cette CDD. Nous avons noté les progrès accomplis depuis le début de la 19^{ème} session. Cependant, nous sommes conscients que pour l'heure, dans aucun des domaines discutés, la communauté internationale n'est à la hauteur des demandes des travailleurs et de leurs familles.

Pour chacun des cinq thèmes abordés, les syndicats ont fait des propositions concrètes pour que soient mieux prises en compte les attentes des travailleurs, et que les décisions de cette CDD puissent être réellement mises en œuvre.

Monsieur le Président, nous voudrions citer quelques unes de nos préoccupations essentielles, lorsque nous parlons de mise en œuvre.

Tout d'abord, le travail dans les mines reste un de plus meurtriers, et nous avons besoin d'un message clair appelant les gouvernements à ratifier les normes fondamentales de l'organisation internationale du travail, ainsi que la convention 176 sur la sécurité dans les mines. Nous pourrions ainsi éviter des dizaines de milliers de morts, notamment la mort d'enfants. Nous voulons rappeler ici que l'Organisation internationale du travail a reconnu que le travail dans les mines faisait partie des pires formes de travail des enfants. L'OIT a également noté que les gouvernements, les employeurs et les syndicats sont fortement en faveur de l'éradication du travail des enfants dans les mines.

La production et la consommation durables ensuite, ont aussi besoin d'une décision ambitieuse de cette CDD. Pour nous, cela implique de garantir que le travail décent soit un élément majeur de la transformation vers des formes de production durable. En effet, le travail décent garantit un développement plus juste et des sociétés plus prospères.

M. le Président, nous sommes convaincus de l'importance d'avancer vers un développement durable présentant de réelles opportunités pour les travailleurs.

Cependant, nous devons nous accorder sur la façon d'organiser ensemble la transition vers une société plus durable. Nous espérons que l'engagement des gouvernements à réaliser une transition juste, basée sur dialogue social et offrant des opportunités pour tous, restera dans la décision de cette CDD. Les syndicats travaillent activement pour qu'il en soit ainsi.

Les décisions prises par la CDD, qui seraient en retrait par rapport à d'autres instruments déjà existant et portant sur les mêmes thèmes, ne pourraient recueillir notre engagement à l'heure de leur mise en œuvre. Nous prions donc instamment les gouvernements à adopter les mesures justes et ambitieuses, qui permettront aux syndicats de contribuer à leur mise en œuvre.

Je vous remercie pour votre écoute attentive.